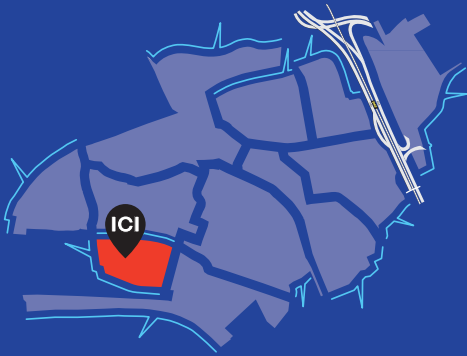


COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER

Pasteur-Rousseau

DU MARDI 2 AVRIL 2024



DE QUOI AVONS- NOUS PARLÉ ?

- 1- Évolution du réseau des transports en commun à Fontenay-sous-Bois (fin du fonctionnement de la Navette, nouveau trajet du bus 116, calendrier de l'arrivée de tramway, des lignes 1 et 15).
- 2- Présentation du projet d'aménagement de la halle Moreau-David et du projet d'aménagement de l'espace public
- 3- Présentation de l'aménagement du plateau multisports Pasteur (projet dans le cadre du budget participatif)



Point 1

M. Yoann Rispal, conseiller municipal aux Transports collectifs et aux pôles gares, présente le point : La mise en service de la ligne 15 est prévue pour 2031. L'implantation de la base travaux sera située au niveau du péripole et les travaux commenceront cette année. La société du Grand Paris est maître d'ouvrage. La Ville de Fontenay sera particulièrement attentive à la qualité des correspondances et à la réduction des impacts liés aux travaux.

Concernant le prolongement de la ligne 1, les stations desservies seront : les Rigollots, les Grands Pêcheurs et Val de Fontenay. Malgré la forte mobilisation en faveur du projet lors de l'enquête publique pour le prolongement, l'avis rendu était défavorable. Avec le Maire de la Ville, Jean-Philippe Gautrais, nous avons rencontré en juillet 2023 Monsieur Clément Beaune, alors Ministre des Transports, pour exiger la reprise des études et les crédits nécessaires pour cela. En décembre 2023, nous avons eu confirmation des crédits pour la reprise des études et les premières acquisitions foncières dans le Contrat de Plan Etat Région (CPER). Reprise des études courant 2024, et nouvelle enquête publique en 2026.

Le prolongement de la ligne du tramway (terminus gare de Val de Fontenay) est un vieux projet, mais il a rencontré une vive opposition par la commune de Noisy-le-Sec pendant une dizaine d'années. La mise en service entre Montreuil et Noisy-le-Sec

est prévue en 2026. Celle entre Montreuil et Val-de-Fontenay est prévue pour 2029. Les travaux à Fontenay commenceront en 2026.

Quant à la nouvelle ligne du bus des Bords de Marne, l'enquête publique aura lieu à l'automne 2024. Démarrage des travaux en 2027. Mise en service en 2029-2030. Le bus reliera Chelles, Gagny, Neuilly et Fontenay en site propre. Il sera accompagné à Fontenay, notamment, d'une large piste cyclable bidirectionnelle, d'un double alignement d'arbres et d'un couloir bus unidirectionnel. Cela nécessitera d'importants aménagements. Il permettra la réfection totale des espaces publics du triangle Carnot-Bobet-De Lattre de Tassigny.

Au sujet de l'arrêt du service de la navette : le service était financé par la Ville à hauteur plus de 500 000 euros par an, mais nous constatons une baisse de 30% de la fréquentation depuis 2019. De surcroît, en raison de la mise en concurrence du réseau de bus prévue par la loi (privatisation de l'exploitation), la RATP ne pourra plus exploiter la ligne et la convention liant la Ville à la RATP devra prendre fin au plus tard au 31 décembre 2024. Le service de la navette cessera en juillet 2024, cela coïncide volontairement avec les renforts de lignes de bus existantes (118 et 124 notamment), la modification du tracé et l'augmentation d'offre du 116 et l'arrivée d'une nouvelle ligne de bus aux Alouettes (145). Pour prendre le relais, la Ville a rendu gratuit et va renforcer son service de transport à la demande des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite. La Ville va également demander un renfort de la communication concernant le service régional de transport à la demande PAM.

La mise en place du prolongement de la ligne de métro M11 le 13 juin 2024 entraîne la restructuration du réseau de bus sur la commune. Deux lignes de bus arrivent à Fontenay à partir de juin 2024 : le 116 (avec la mise en service du nouveau

tracé via Rabelais-Verdun-Le Plateau) et le 145 (qui desservira les Alouettes). La ligne 118 va évoluer et bénéficier d'un renfort d'offre, le matin, à partir de juin 2024 ; le terminus sera désormais à Val de Fontenay afin d'augmenter la régularité et de faire baisser le temps d'attente entre les passages. La ligne 124, desservira maintenant son terminus à Rosny-sous-Bois et sera renforcée. Par ailleurs, le travail se poursuit avec Ile-de-France Mobilité, la ville de Vincennes et de Nogent pour la modification de l'itinéraire du bus 210 avec la création d'un arrêt aux Rigollots. D'autres revendications sont portées par la commune dont l'arrivée du bus de nuit N11 au Val-de-Fontenay, le renfort des lignes de bus 124, 301, etc.

Vous avez dit : Rue Émile-Roux, la chaussée est très abîmée. On peut tomber à vélo car les dalles sont disjointes.

Réponse : En effet, les dalles ont bougé en raison du poids des bus et de la pluie abondante. Cela fait partie des objectifs de la fin du printemps.

Vous avez dit : Une pétition a été lancée pour la réfection des trottoirs de la rue Pasteur, tellement abîmés par endroits qu'on doit marcher sur la route.

Réponse: Nous accusons bonne réception de la pétition. La rue Pasteur est effectivement prioritaire au vu des réfections nécessaires.

Vous avez dit : Qui finance la nouvelle enquête publique de la ligne 1 ?

Réponse : Le financement est porté par l'État et la Région.

Vous avez dit : Lorsqu'il y a un problème sur la ligne A, le bus 210 est très pratique car il mène à Château de Vincennes.

Réponse : Nous abordons régulièrement avec la RATP la question des alternatives de remplacement en cas de défaillance du RERA. Les pistes à ce jour sont insuffisantes. Mais le passage du bus 210 à Fontenay pourrait être une solution.

Vous avez dit : Il faut revoir les pistes cyclables et la signalétique des sas vélos, qui s'efface.

Réponse: Nous allons renforcer le marquage au sol au carrefour des Rigollots. Concernant les sas vélo, la Ville a fait l'expérimentation rue du Commandant Jean-Duhail et rue Notre-Dame en retirant les répétiteurs bas des feux pour que les sas soient mieux respectés.

Vous avez dit : La pétition ne concerne pas uniquement les trottoirs de la rue Pasteur. Elle porte aussi sur le problème de propreté des rues Pasteur et Jean-Jacques Rousseau, surtout en bas de cette dernière.

Réponse : Nous avons demandé à ce qu'il y ait des containers enterrés sur la voie publique pour la résidence CDC (résidence en briques rue Jean-Jacques Rousseau).

Vous avez dit : Concernant le projet de prolongement de la 1, on consacrerait quatre à cinq fois plus que le Grand Paris. Ce serait une inégalité et cela représenterait 2 milliards pour 135 000 euros de personnes concernées. Une solution serait d'en rester à un arrêt aux Rigollots et de ne pas rejoindre Val de Fontenay.

Réponse : Les coûts ne sont pas quatre à cinq fois supérieurs au vu de l'explosion du coût du Grand Paris. Il y a pertinence à connecter les lignes à Val de Fontenay. Quant à la possibilité d'un arrêt aux Rigollots sans prolongement à Val, cette hypothèse a été étudiée à de nombreuses reprises, mais cela entraînait les mêmes contraintes au niveau du Bois de Vincennes, entre autres.

Vous avez dit : Il y avait une enquête publique sur Gaveau et il devait y avoir une étude urbaine sur le secteur qui aurait permis de reprendre les voiries.

Réponse : L'étude est en cours. Il était question de construire une école dans ce secteur, mais il n'y a pas d'urgence au vu de l'étude démographique. Nous reviendrons vers vous lorsque nous aurons les résultats de l'étude urbaine.

Point 2

Le projet d'aménagement aux abords de la gare Moreau-David comprendrait la reconstruction de la halle, la requalification des espaces publics et, dès cet été, l'implantation d'une consigne vélosécurisée de 120 places. La halle Moreau-David serait reconstruite au profit d'une halle pérenne, alimentaire, dont l'activité serait semi-permanente. Le concours d'architectes serait prévu pour novembre 2023. La démolition de la halle actuelle aurait lieu au premier semestre 2025. La livraison de la nouvelle pourrait être programmée pour 2027. Durant les travaux, le marché serait déplacé sur l'avenue Roosevelt. Les espaces publics seraient également requalifiés. Une étude a été lancée en début d'année et une concertation sera organisée. Les enjeux seront d'avoir un parvis multi-usages, de valoriser la place des piétons, de renforcer la végétalisation. Pour permettre la mise en place de la consigne vélo, le manège devra être déplacé. Il serait réinstallé sur le parking devant la gare. La consigne vélo sera accessible avec le Pass Navigo et l'activité de réparation de vélos continuera chaque semaine. Un prestataire fontenaysien installera un chalet en bois sur le parking pour vendre des boissons chaudes : il sera présent tôt le matin, également vers 16h, ainsi que le week-end. En tout, 12 places de stationnement seraient supprimées.

Vous avez dit : Quelle est la logique de financement ?

Réponse : Il y aura une délégataire et le remboursement se ferait sur 40 ans.

Vous avez dit : Étant donné la suppression des places de parking, comment gérer le déport des voitures et comment stationner ?

L'usage des commerces se modifie. Comment allez-vous faire pour que ça fonctionne ?

Comment peut-on créer une halle avant le réaménagement de la gare ?

Réponse : Dans l'idéal, nous souhaiterions penser le réaménagement des espaces publics avant celui de la halle, mais la halle permettra de lancer une dynamique pour réaménager les espaces. Par ailleurs, le foncier appartient en partie à la RATP, mais nous profiterons de la rénovation de la gare pour revoir le découpage du foncier. Nous voulons faire avancer les choses avec la RATP afin que la restructuration de la gare ne soit pas réalisée cinq ans après le réaménagement de la halle et des espaces publics. Concernant les forains, nous aimerions qu'ils puissent venir deux fois par semaine, en plus des commerçants de la halle.

Point 3

Le projet de plateau multisports est livré. Actuellement, un vote est organisé sur la dénomination de l'équipement. Des ateliers participatifs seront organisés avec le service Jeunesse et les centres de loisirs pour réaliser une fresque. Un travail pour élaborer une charte sera mené avec l'École Pasteur, la Direction des Sports et le service Jeunesse. La phase de concertation sur le fonctionnement du terrain et la gestion des temps d'usage doit se poursuivre.

Vous avez dit : Le lieu est déjà utilisé de fait. Il y a eu des pétitions de riverains préoccupés. Des signalements sont faits depuis longtemps.

Réponse : Les horaires d'ouverture et de fermeture ne changeront pas. Il y a des grilles et nous n'ajouterons pas d'éclairage pour éviter les mésusages. Nous sommes attentifs à vos préoccupations concernant les aménagements. L'inauguration aura lieu courant juin.

Questions diverses :

Information d'un habitant : Nous formons un collectif sur la qualité de l'air à Fontenay. L'un des sujets sera le feu de bois, son impact étant très important sur la qualité de l'air.

Vous avez dit : Par rapport à l'atelier de maintenance de la RATP, quel est le risque pour la santé ? Avons-nous des informations sur la qualité de l'air à cet endroit ?

Réponse : En termes de sécurité, l'investissement est exceptionnel. Le traitement de l'air expulsé fait partie des investissements. L'étude publique est en ligne sur le site de la Préfecture.

Vous avez dit : Il y a un vrai problème de propreté en bas de la rue Jean-Jacques-Rousseau.

Réponse : Il y a eu un rappel à l'ordre au gardien de la résidence. Côté parking, il se trouve que la moitié du trottoir appartient au propriétaire du parking. Nous lui avons demandé de bien vouloir retirer les tags sur la partie qu'il possède.

Vous avez dit : Rue Émile-Roux, que deviendront le bâtiment du Centre Municipal de Santé (CMS) et le terrain vague en face ?

Réponse : La Ville n'est pas propriétaire du terrain en face, mais nous souhaiterions l'acquérir pour en faire un espace vert ou autre aménagement public. Une fois que le nouveau CMS sera construit, l'ancien CMS pourrait provisoirement devenir la Maison des Femmes, mais le problème d'accessibilité est inhérent au bâtiment.